

## RENAISSANCE DU MOUVEMENT SYNDICAL EN AFRIQUE DU SUD

Johannesbourg. Mai 1982. Environ 2 800 travailleurs noirs, en grève, sont licenciés par la firme multinationale « Anglo American Scaws Metals ». Un responsable de la « Scaws » déclare ensuite que les travailleurs licenciés seront réembauchés s'ils reprennent le travail.

Le Cap. Août 1982. Trois cents ouvriers noirs d'une usine textile sont licenciés pour fait de grève. La police disperse les ouvriers rassemblés aux portes de l'usine.

Port Elizabeth. Septembre 82. Un millier de dockers décident de ne pas retourner au travail tant que les dirigeants de l'entreprise SA Transport Services ne voudront pas négocier avec le syndicat réellement représentatif : la General Workers Union (GWU). Quatre cents personnes sont licenciées.

A Durban, en juillet 82, ce sont plus mille travailleurs qui se mettent en grève contre le licenciement de certains de leurs camarades employés à la Dano Textile Industry.

A Johannesburg, fin juillet, c'est au tour de Ford, General Motors et Volkswagen de connaître un mouvement de grève : quinze mille ouvriers refusent de prendre le travail. Les constructeurs s'opposent aux augmentations de salaires exigées. Grâce à leur meilleure organisation, les syndicats obtiendront gain de cause.

La liste pourrait être encore longue ! La répression est à la mesure du mouvement. Mais cela n'a pas empêché 341 grèves d'éclater en 1981, impliquant 95 000 ouvriers. Et le bilan de l'année 1982 sera certainement plus lourd encore.

Ces quelques exemples de grèves datant de ces derniers mois illustrent parfaitement le développement spectaculaire du mouvement ouvrier noir d'Afrique du Sud. Cette brutale augmentation des grèves s'accompagne d'un phénomène de resyndicalisation, qui, bien que limité, puisqu'il ne concerne pour l'instant que 6 % de la population active, n'en reste pas moins un signe majeur de l'évolution de la situation sociale.

### **Salaires et reconnaissance syndicale**

---

En effet, dès le premier semestre de 1982, deux revendications prennent le pas sur les autres : les salaires et la reconnaissance syndicale au niveau de l'entreprise. La lutte pour des augmentations

de salaires est d'autant plus rude qu'une sécheresse effroyable s'est abattue sur l'Afrique australe : les maigres terres des bantoustans ne peuvent compléter les salaires des hommes partis travailler sous contrat en zone blanche. Le salaire devient la seule source de revenu des familles noires : d'une augmentation substantielle dépend leur survie. L'exemple qui suit vaut bien tous les discours : indignés de voir les mineurs blancs, à qui sont réservés les meilleurs emplois, payés au minimum sept fois plus qu'eux et vivre en famille et dans le luxe, treize mille cinq cents mineurs du Transvaal ont déclenché, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, une grève suivie d'émeutes au cours desquelles la police, allant jusqu'à utiliser des hélicoptères, a tué onze mineurs, en a blessé cent cinquante et arrêté trois cents, cinq mille « meneurs » étant aussitôt licenciés et renvoyés pour la plupart dans « leur » bantoustan.

A cette lutte sur les salaires, s'ajoute une bataille contre les conseils d'industrie que les autorités imposent aux ouvriers comme seul cadre de négociation, ouvert aux seuls syndicats enregistrés (1) et reconnus par l'employeur.

On assiste à un élargissement du domaine revendicatif, ce qui prouve la bonne santé du mouvement syndical ; tous les thèmes sont abordés : législation sur les pensions de retraite, conditions de travail, arbitraire patronal, répression gouvernementale et manifestations de solidarité.

### **L'unité syndicale à l'ordre du jour**

Mais au delà de ces enjeux sociaux, un danger plus grand apparaît aux yeux de la minorité blanche : la marche vers l'unité syndicale. Déjà, en août 1981, au Cap, cent délégués représentant vingt-neuf syndicats et cent mille travailleurs tinrent la première conférence unitaire de l'histoire syndicale sud-africaine. Les 24 et 25 avril dernier, à Johannesburg, avait lieu la deuxième conférence intersyndicale où les deux cents délégués préoyaient, entre autres, de mettre sur pied une commission intersyndicale ayant pour mission la réalisation concrète de l'unité. Mais face à cette montée des luttes, face à ce nouveau syndicalisme, le pouvoir blanc s'inquiète et accélère l'organisation systématique de la répression. La mort en prison, le 5 février 1982, du secrétaire régional pour le Transvaal du Syndicat des travailleurs africains des conserveries (AFCWU), Neil Aggett, suite à de nombreuses tortures infligées par la police de sécurité, marque le point fort de la riposte patronale. Neil Aggett est

(1) L'enregistrement des syndicats est une procédure d'inscription auprès du gouvernement. Il n'est pas obligatoire. Il confère au syndicat le droit de siéger dans les conseils d'industrie en compagnie des fédérations patronales pour fixer, notamment, les rémunérations dans chaque branche d'industrie. Finances, effectifs et fonction-

nement des syndicats enregistrés sont soumis au contrôle du gouvernement. A la fin de 1981, on comptait officiellement 246 551 Noirs appartenant à des syndicats enregistrés. On estime à plus de 100 000 le nombre de Noirs qui appartiennent à des syndicats non enregistrés (cf. *Sunday Times*, Afrique du Sud, 13 juin 1982).

le premier syndicaliste blanc à mourir dans les geôles sud-africaines. La répression qui s'abat sur le mouvement syndical est le plus souvent l'œuvre de la police de sécurité, ce qui permet au ministre de la Main-d'œuvre de déclarer candidement que personne en Afrique du Sud n'est incarcéré pour des raisons strictement syndicales. Et pour cause, à la police les basses besognes...

### **Syndicats et mouvement de libération**

---

Non seulement la vieille tactique du pouvoir blanc basée sur la division du peuple noir en ethnies et en syndicats rivaux ne fait plus recette, mais, plus important encore, des liens de plus en plus étroits entre le monde syndical et les forces de libération se font jour. En octobre 1981, se tenait à Durban l'assemblée des démocrates non raciaux, représentant cent neuf organisations, soit trois cent mille militants (syndicats, organisations sportives, étudiants, comités civiques pour le logement, pour la défense des squatters, etc.) qui s'est prononcée pour une Afrique du Sud démocratique non raciale telle que la défend l'ANC (African National Congress, mouvement de libération interdit en Afrique du Sud depuis 1960). En parallèle à toutes ces initiatives, les grèves de solidarité se multiplient, ainsi que les boycottages de produits pour soutenir des grèves menées en Afrique du Sud. L'ANC, en décidant de faire de 1982 l'année de « l'unité d'action » avec le rassemblement de nouvelles forces syndicales et politiques, témoigne de la nouvelle volonté politique qui émerge dans le camp des anti-apartheid.

*P. Boursier*